Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260310-5_ATT_COMP_26-DE

Département
MORBIHAN

Arrondissement
PONTIVY

Canton
GOURIN

Commune
PRIZIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 MARS 2026

Nombre de membres :

En exercice :	14	Absents non excusés :	0
Présents :	12	Absents excusés :	2
Votants :	14	Pouvoirs :	2

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars à vingt heures, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 6 mars 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique LE NINIVEN, Maire.

Etaient présents : Dominique LE NINIVEN, Martine GUÉRIN, Morgane LE POULICHET, Caroline NENEZ, Marie ROLLAND, Denis LE GUENIC, Patrick PENFORNIS, Frédéric LE NY, Sophie ARENS, Sylvie PENFORNIS, Julie TARDIOLI, André KERAUDREN.

Personnes excusées représentées : Sylvie JAMET a donné pouvoir à Sophie ARENS, Damien SYLVESTRE a donné pouvoir à Frédéric LE NY.

Caroline NENEZ a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 10 février 2026 dont le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 2026-02-05 : ATTRIBUTIONS COMPENSATRICES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le maire invite le Conseil Municipal à prendre acte des attributions compensatrices versées par Roi Morvan Communauté à la commune de Priziac.

Les attributions en 2025 étaient de 17 939 €, elles seront ramenées à 16 941 € en 2026, du fait d'une légère augmentation des charges du service SIG (Système d'Information Géographique) et une forte augmentation des charges liées à l'instruction des demandes d'urbanisme.

Appelé à se prononcer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du montant des attributions compensatrices communautaires pour la commune de Priziac au titre de l'année 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

M. le Maire,
M. Dominique LE NINIVEN

MAIRIE de PRIZIAC 56310 (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260310-5_ATT_COMP_26-DE